

**MALTRAITANCES FILMEES  
DANS UNE MAISON DE RETRAITE**

L'AD-PA tient tout d'abord à exprimer son émotion vis-à-vis des victimes et de leurs familles.

L'AD-PA a toujours dénoncé les manquements individuels et appelé à sanctionner tout fait de maltraitance avéré.

Ce type d'évènement dramatique reste néanmoins exceptionnel puisqu'il s'agit d'actes isolés.

Pour autant, ces faits attirent l'attention sur la situation des personnes âgées fragilisées et des professionnels qui les accompagnent au quotidien à domicile comme en établissement.

La FNAPAEF, associations de familles, dénonce le manque de professionnels auprès de nos aînés ; cela peut en effet en partie expliquer que des stagiaires soient trop souvent laissés seuls lors de situations d'accompagnement des personnes âgées.

Une réaction forte à de tels actes est d'autant plus importante que notre société reste très imprégnée d'âgisme, cette discrimination dont l'OMS rappelait en janvier 2015 qu'elle est encore plus universelle que le sexisme ou le racisme.

Si la jeunesse est l'avenir de la société, la vieillesse est l'avenir de chacun de ses membres.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

***L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.***